

La conférence Contrôle fiscal : gare à vos FEC !



Présentation

Si 2015 est l'année de « l'expert-comptable numérique », 2014 aura été l'an 1 du CFAO (Contrôle Fiscal Assisté par Ordinateur) ! L'introduction de l'obligation de fourniture d'un FEC (Fichier des Ecritures Comptables) en début de toute procédure de contrôle de comptabilité bouleverse les méthodes de travail des inspecteurs et transforme en profondeur l'organisation de la tenue des dossiers et la préparation des contrôles fiscaux. Tel un fil d'Ariane, la conférence vous guidera au travers des arcanes du FEC. Ce sont aussi les réponses de l'administration aux questions structurantes sur la saisie en comptabilité des opérations courantes pour la TPE qui seront disséquées. Les moyens de garantir l'authenticité et la conservation dans le temps de ces éléments seront présentés au regard des obligations d'archivage de toute la comptabilité et des pièces justificatives.

Le FEC est une porte d'entrée dans le monde du contrôle fiscal informatisé. Venez découvrir, avec nos « G.O. » professionnels de l'expertise comptable et du contrôle informatisé, tous les aspects de ce nouveau continent.

Intérêts

- Comprendre la réglementation
- Anticiper l'évolution de la tenue comptable
- Bénéficier des retours d'expériences

Objectifs

- Maîtriser les risques du FEC
- Industrialiser les processus liés au FEC
- Proposer de nouvelles missions de diagnostic et d'accompagnement

Points abordés

- Rappel des obligations légales et réglementaires
- Commentaires de l'administration
- Points de difficulté
- Logiciels
- Impacts sur la saisie et la production comptable & fiscale
- Retour d'expériences et florilège des non conformités rencontrées
- Sécurisation par le contrôle et l'archivage

En vidéo :

Olivier SIVIEUDE Chef du Service du contrôle fiscal, DGFIP



Marc LAMORT DE GAIL
Expert-comptable



Olivier MISSEMER
Expert-comptable